

# La dette Publique

## Bilan et Mécanique

Les chiffres sont ahurissants et le bilan catastrophique :

de **2012 à 2024**

**12 ans** de démocratie républicaine, **3** élections présidentielles  
**2** Présidents de la République, **10** Ministres de l'Economie, des Finances  
et du Budget

et **86 % d'augmentation ! Du jamais vu...**

de **2007 à fin 2023**

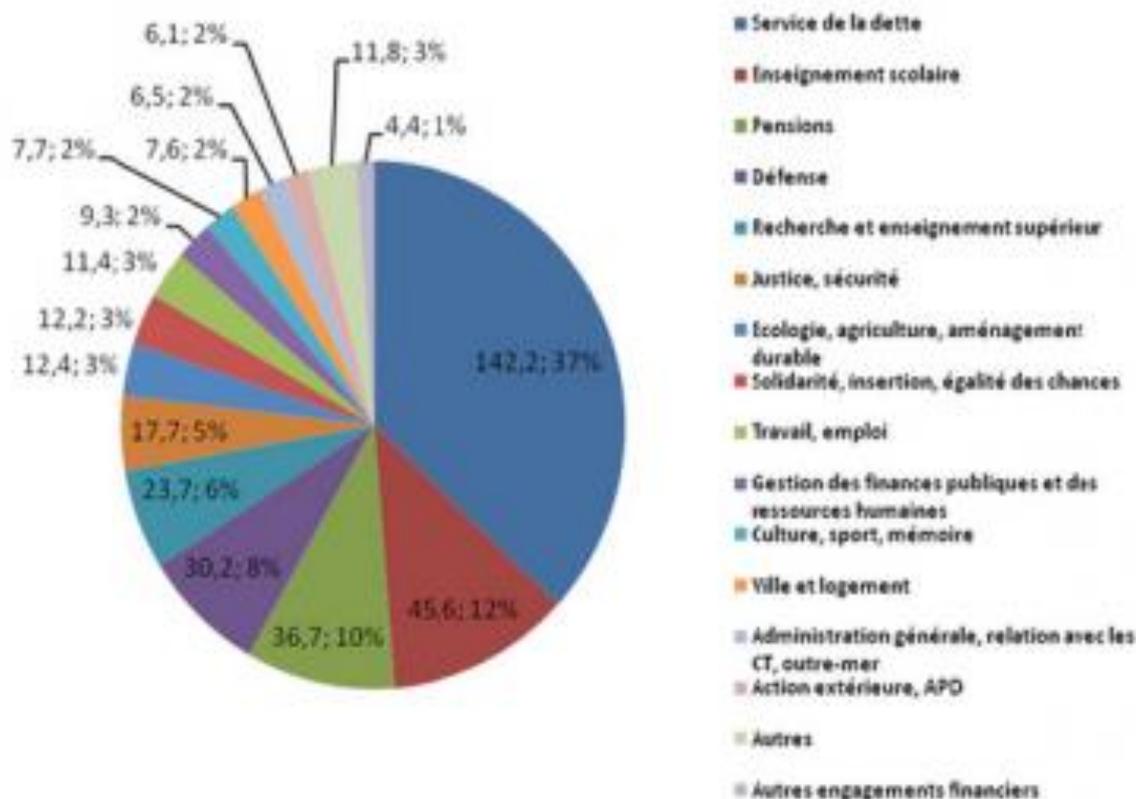
**La France** c'est une dette publique pléthorique de + **159,7 %**  
**d'augmentation** (3.101 Mds d'euros), soit une **dette par habitant de**  
+ **124,5 %** (45.510 Euros/ habitants en 2023)

**Fin 2011** la dette de la France s'élève à **1.717,3** milliards €

Soit 85,8 % du PIB. Les raisons invoquées d'un tel montant sont bien connues elles aussi : « c'est la faute de la crise et des dépenses publiques ». Avant de nous pencher sur cette fameuse crise, il faut comprendre ce qu'est la dette de la France et ce qu'elle coûte vraiment.

On lit souvent tout et n'importe quoi sur ce sujet, *notamment la confusion entre le service de la dette (remboursement de la dette plus les intérêts) et la charge de la dette (ensemble des dépenses de l'État consacrées au paiement des intérêts de sa dette).*

Les abus de langage amènent souvent certains commentateurs à écrire que le remboursement de la dette française représente le deuxième budget de l'Etat. En vérité, la catégorie « engagements financiers de l'Etat » que l'on retrouve dans les lois de finance (répartition du budget de l'Etat) qui servent de référents n'intègrent que la charge de la dette (les intérêts). Pour estimer réellement le coût de la dette Française, il faut additionner aux intérêts de la dette le remboursement des emprunts qui arrivent à terme. Pour l'année 2011 la charge de la dette s'est élevée à 46.82 milliards d'euros et les amortissements (remboursements) à 95.4 milliards d'euros. Donc c'est 142.22 milliards d'euros qui sont partis [dans le remboursement de la dette](#). Pour comparaison le déficit budgétaire pour cette même année s'élevait à 91 milliards d'euros et le budget alloué à l'éducation de 60.5 milliards.



**Part du remboursement de la dette, budget 2011 source : CADTM**

Le phénomène de la dette tel qu'on le connaît est apparu en 1974 sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Pour lutter contre l'inflation et selon les préceptes de la théorie monétariste (l'inflation est due à une masse monétaire trop importante), VGE décida que l'Etat devait aller chercher l'argent nécessaire aux grands projets sur les marchés financiers. Ce refus d'utiliser la « planche à billet » sera définitivement gravé dans le marbre avec l'article 104 du traité de Maastricht de 1992 (reprise par les traités de Nice/Lisbonne) qui interdit à la BCE et aux Banques centrales nationales de prêter de l'argent aux Etats membres, les obligeant à émettre des obligations d'Etats sur les marchés financiers pour se financer. Entre 1978 et 2011 la dette française est passée de 21.2% du PIB à 85.8% du PIB. Ce même laps de temps a connu ce qu'on appelle la financiarisation de l'économie mondiale. La libéralisation des économies a permis d'augmenter la vélocité des échanges financiers et l'engouement pour la titrisation des créances (spéculation sur les titres de créances) et de leurs produits dérivés (notamment les assurances portant sur les ces mêmes créances mais détachables d'elles. Fin juin 2009, la Banque des Règlements internationaux estimait à 600.000 milliards de dollars le simple marché des produits financiers dérivés soit 10 fois le montant du PIB mondial. La grande majorité des échanges serait de simples transactions spéculatives.

## **En 2024 la dette de la France dépasse 3.100 milliards €**

Le projet de loi de finances pour 2024 montre que le besoin prévisionnel de financement de l'État atteindra **299,7 milliards d'euros**, en baisse de 10,6 milliards d'euros comparé au besoin de financement 2023.

Pourquoi ? Du fait principalement :

*« d'un déficit budgétaire de 144,5 milliards d'euros, en baisse de 27,6 milliards d'euros par rapport au déficit actualisé pour 2023 et de 160,2 milliards d'euros d'amortissement de la dette à moyen et long terme venant à échéance en 2024, en hausse de 10,6 milliards d'euros par rapport à 2023. Le besoin de financement en 2024 sera couvert par le programme d'émission de titres d'État à moyen et long terme à hauteur de 285 milliards d'euros net de rachats et de 6,5 milliards d'euros d'amortissement de dette Covid par la Caisse de la dette publique, et d'autres ressources de trésorerie pour un montant de 0,5 milliard d'euros.*

*La charge budgétaire de la dette est prévue à 52,2 milliards d'euros. Le plafond de la variation nette appréciée en fin d'année et en valeur nominale de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an est fixé à : 129,5 milliards d'euros »*

Vertigineux !!!

## **Comment se ruiner ?**

*Par le jeu ? C'est le plus rapide.  
Par les femmes ? C'est le plus agréable.  
Par les technocrates ? C'est le plus sûr.*

*Georges Pompidou*

### **Effet pervers politique**

L'accroissement de la dette publique favorise le capitalisme de connivence entre pouvoir et finance, ce qui oblige le pouvoir à intervenir pour secourir des banques dont il est en réalité étroitement dépendant pour placer ses emprunts. Le concept de « too big to fail » encourage la finance à pratiquer des prises de risque inconsidérées et fait des grandes banques un facteur de risque systémique. La course à l'endettement s'accompagne d'une course à la prise de risques et d'une course à l'accroissement continu des masses monétaires, en même temps que s'accroissent tant l'appauvrissement du pays que l'emprise de l'Etat-providence et de la fiscalité redistributrice sur la population.

### **Les conséquences inéluctables**

L'endettement excessif rend un pays presque entièrement dépendant de ses créanciers : dès que ceux-ci ont des doutes sur la solvabilité de leur débiteur et cessent de lui prêter (ou ne veulent lui prêter qu'à des taux très élevés), ce dernier se trouve brutalement confronté à une crise insoluble autrement que par le défaut ou par une réduction drastique du train de vie de l'État.

Le retour à la réalité est douloureux. L'État, à la différence de ce qui se passe pour un particulier surendetté, peut décider unilatéralement de suspendre les remboursements de la dette, mais ce faisant il ne trouve plus de créanciers disposés à souscrire à ses nouveaux emprunts (car il peut difficilement réduire ses dépenses dans le même temps).

La seule différence entre le cas du particulier et celui de l'État tient à l'irresponsabilité de ce dernier : ceux qui ont choisi, par démagogie, la voie de l'endettement, ne sont pas les mêmes que ceux qui en paieront plus tard les conséquences. La rhétorique étatique et politicienne pourra toujours s'efforcer, le moment venu, de cacher la réalité au contribuable-citoyen et de présenter la sanction des marchés comme une fatalité liée au libéralisme économique et au libre-échange.

## Comment liquider la dette publique

L'Histoire permet de dresser la liste des façons dont les États ont liquidé leur dette publique :

**la répudiation ou le défaut de paiement** : la dette est "rééchelonnée", subit une « décote » ou n'est plus remboursée : cas des emprunts russes, répudiés en 1918 par les Bolchéviques (80 ans plus tard, en août 1998, la Russie fait à nouveau défaut sur ses dettes publiques) ; en France, en 1797, le Directoire annule autoritairement les 2/3 de la dette : "banqueroute des deux tiers" ; cette pratique est très ancienne puisque le Code d'Hammourabi (1760 avant J.-C.) indique les cas d'effacements de dette (mauvaise récolte, sécheresse...) ; une "doctrine" ad hoc existe à ce propos, celle de la "dette odieuse" ; l'inconvénient de cette "solution" est évidemment une perte de confiance auprès des créanciers et le risque de faillite pour une partie d'entre eux ;

**la dévaluation de la monnaie** et l'inflation monétaire permettent de rembourser la dette en dessous de sa valeur d'origine (cas de l'[Empire romain](#) sur le déclin, [Allemagne](#) de Weimar, dévaluation du peso en Argentine en [2002](#), quantitative easing pratiqué par les banques centrales, monétisation de la dette, etc.) ; l'inflation est une redistribution qui s'opère entre emprunteurs et prêteurs ; elle peut être provoquée directement par la planche [à billets](#) ou indirectement par divers artifices ([taux d'intérêt](#) négatifs, surévaluation du stock d'or de la banque centrale, etc.) ; un mécanisme inflationniste similaire est fourni par la "[monnaie fiscale](#)", une "monnaie" émise unilatéralement par les autorités fiscales pour régler les factures de l'État ; cette monnaie transforme les créanciers de l'État en émetteurs/récepteurs forcés de dette étatique.

**L'augmentation des impôts** permet de faire face aux remboursements, mais c'est la mesure la plus impopulaire, et qui ne règle pas le problème pour autant.

**le désendettement** par diminution du périmètre de l'État (par [privatisation](#), suppression de subventions et de prestations, plan d'austérité, réduction drastique du traitement des [fonctionnaires](#), etc.), impopulaire également (cas de la Grèce en 2010) ; cette solution de bon sens se heurte aux mauvaises habitudes qui perdurent entre l'État redistributeur ou gaspilleur et sa « clientèle » privilégiée.

**le transfert des dettes [à une entité](#)** qui a une meilleure réputation aux yeux des créanciers (solution des "eurobonds" pour remédier à l'endettement des pays européens) : cela permet de gagner un peu de temps, sans régler aucun des problèmes d'endettement excessif ; en Europe, cette "solution" fait son apparition en [2020](#) après la crise du Covid-19 (la Commission européenne émet directement de la dette pour financer son plan de relance).

**la transformation en "dette perpétuelle"** : le principal n'est jamais remboursé mais les intérêts sont payés (de façon illimitée en théorie). L'emprunteur compte sur l'inflation qui allègera le poids du remboursement, ou lui permettra même de racheter un jour l'intégralité de la dette (cette pratique existe au [Royaume-Uni](#) mais aussi dans certaines entreprises : les obligations perpétuelles)

**la recherche de nouvelles ressources** à l'intérieur du pays par l'emprunt forcé, l'expropriation, ou à l'extérieur par la guerre (cas de la [Révolution française](#) et du Premier Empire, ou de l'Allemagne [nazie](#)) ; le plus récent avatar de ce phénomène est la [répression financière](#), c'est-à-dire la décision officielle de réserver à des usages publics (en pratiquant des taux inférieurs à ceux du marché) les fonds qui seraient autrement allés à d'autres emprunteurs.

**la "remise à zéro" (big reset)**, annulation générale des dettes, comme le faisaient les [Hébreux](#) avec la pratique du jubilé : tous les cinquante ans, les compteurs étaient remis à zéro et les dettes remises ; cette pratique n'a évidemment rien de juste, elle favorise les riches endettés au détriment des

créanciers pauvres ; en outre, la dette des uns étant la créance des autres, cette remise à zéro provoquerait des faillites bancaires en cascade, ainsi que la faillite des fonds de pension.

**la liquidation physique des créanciers** (par exemple Philippe le Bel avec les Templiers en [1307](#)), ce qu'on appelle crûment une « grande saignée ». En [1492](#), les Rois Catholiques d'Espagne, Isabelle la Catholique et Ferdinand II d'Aragon, cherchant à "rechristianiser" le royaume, expulsent les juifs (décret de l'Alhambra), parmi lesquels un certain nombre se trouvaient être les créanciers du royaume.

**Toutes ces options [étant plus ou moins douloureuses](#)** et obligent l'État à sortir de la consensuelle "tyrannie du statu quo ». Les États se contentent de naviguer à vue et de cacher la réalité autant que possible. La plupart des analystes prédisent que l'inflation (voire l'hyperinflation) en sera le résultat.

*« Tous les États-providence occidentaux seront dans l'incapacité de rembourser leurs dettes, et ne pourront pas faire face à leurs obligations vis-à-vis des personnes accédant à la retraite. Le seul moyen qu'il leur reste pour assumer leurs engagements est de s'engager dans une inflation démesurée, c'est-à-dire émettre de la monnaie afin de donner l'impression qu'ils peuvent honorer leurs paiements, avec comme conséquence inévitable, la perte de pouvoir d'achat de leurs devises qui sera suivie de l'expropriation de l'individu productif (nationalisations). » (Hans-Hermann Hoppe)*

À noter **que la dette cesse de croître** à partir du moment où le solde budgétaire est positif. Il ne suffit pas de se conformer à un déficit budgétaire limité à 3% (critères de Maastricht). Contrairement à une erreur commune, un solde primaire (solde budgétaire moins charge de la dette) excédentaire ne signifie pas baisse de la dette, mais c'est le solde budgétaire qui importe. Avec la financiarisation de l'économie, tous les prêteurs d'obligations se couvrent par la souscription de crédit default swaps (CDS), ce qui rend en théorie possible de faire payer la dette suite à un éventuel défaut de paiement par les vendeurs de ces contrats (en réalité, étant donnés les montants en jeu, la solvabilité de ces vendeurs est elle-même très douteuse).

*« Les finances publiques doivent être saines, le budget doit être équilibré, la dette publique doit être réduite, l'arrogance de l'administration doit être combattue et contrôlée, et l'aide aux pays étrangers doit être diminuée de peur que Rome ne tombe en faillite. La population doit encore apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique »*

Biographie fiction de Cicéron (par T. Caldwell)